

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Décision du 11 janvier 2018 relative à la nomination de membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage prévue à l'article R. 543-157-1 du code de l'environnement

NOR : TREP1736585S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 11 janvier 2018, sont nommés membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage :

1° Au titre des représentants de l'État :

M. Vincent COISSARD (ministère chargé de l'environnement), titulaire, en remplacement de M. Baptiste LEGAY.

2° Au titre des producteurs de véhicules :

M. Éric CONSIGNY (Comité des constructeurs français d'automobiles), suppléant, en remplacement de M. Nicholas LEE.

3° Au titre des centres VHU agréés :

Mme Gwennaelle FELD (Conseil national des professions de l'automobile), suppléante, en remplacement de M. Christophe GIRARD.